



Conseil de quartier n°4 « Châtelet- Beauregard » Réunion du mardi 10 mai 2022 à 19 h

Présents :

Charlotte VAILLOT, Adjointe au Maire en charge de la Démocratie locale, services à la population & communication

Odile HAVET, Conseillère municipale

Sylvie PIROU, Conseillère municipale

Michel CAUDRILLER,

Jean-Michel DAMION,

Cyrille GEBZYNSKI

Cédric GUYON,

Jacques LEMAIRE,

Sylvie MARTIN-GAUTHIER,

Bernadette MASSÉ,

Arnaud MONTAGNIER,

Jean-Marie THEBAULT,

Madeleine TIRBOIS,

domicilié rue du Montgagnant

domicilié square Beauregard

domicilié square Beauregard

domicilié rue Georges Clémenceau

domicilié avenue de Lyon

domiciliée avenue de Lyon

domiciliée rue Jean Macé

domicilié rue de la Baraude

domicilié rue de Beauregard

domiciliée rue des Doyers

Véronique GENDEREAU,

Service Démocratie locale et vie des quartiers (mairie)

Excusés : Elodie LABE, José DOS SANTOS, Arnaud LOISELIER, Myriam MELCIOL et Audrey VANDEN BRANDE

SUJETS	ECHANGES OU INFORMATIONS
Présentation	<p>Madame Myriam MELCIOL, 9 rue Jean Macé, nous a informé le 14 avril ne plus pouvoir participer aux conseils de quartier suite à une mobilité professionnelle, elle a quitté le département.</p> <p>Monsieur Cyrille GEBZYNSKI, qui était conseiller de quartier au Mont St Martin, vient d'emménager au Beauregard...la remplacera.</p> <p>Jacques LEMAIRE est secrétaire de cette réunion.</p>
Retour sur le précédent conseil de quartier	<p>Le compte-rendu du conseil de quartier du 21 octobre 2021 est adopté.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le samedi 15 mai 2021, Madame le Maire et plusieurs élus ont présenté le projet d'aménagement devant l'école Jacques David. Ces travaux ont été présentés en conseil d'école et le projet a fait l'objet de quelques modifications. <p>☞ Travaux devant l'école Jacques David qui débuteront cet été</p>
Les nouvelles consignes de tri des ordures ménagères présentées par le SMETOM	<p>Intervention de Mme Aurore CHABIN du Syndicat Mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères, pour rappeler les bons gestes et nouveautés à adopter en matière de tri sélectif :</p> <p>depuis le 1^{er} janvier 2022, les Nemouriens ont rejoint les plus de 35 millions de françaises et français qui peuvent déjà trier TOUS leurs EMBALLAGES et n'ont plus grand chose à jeter dans leur bac à ordures ménagères.</p> <p>Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider et de les déposer en vrac.</p> <p>Attention de ne pas les imbriquer/emboîter et de ne pas les enfermer dans un sac.</p>

	<p>Pour les emballages en verre : les pots, bocaux, flacons, bouteilles se recyclent dans les bornes dédiées. N'y déposez pas de vaisselle, ampoule ni autre déchet : uniquement des emballages.</p> <p>Le centre de tri de Pithiviers a fermé, notre tri sélectif est maintenant transporté à Vert-le-Grand.</p> <p>Après les ateliers cosmétiques et produits ménagers le SMETOM propose des ateliers cuisine "anti-gaspi".</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vendredi 20 mai - Mercredi 25 mai - Vendredi 10 juin de 10h30 à 12h, dans les locaux du SMETOM <p>•Inscriptions uniquement par téléphone au 06.31.54.06.96</p> <p>Les locaux du SMETOM de la Vallée du Loing, se trouvent, 13 Rue des Etangs, 77140 Saint-Pierre-lès-Nemours (à côté de la déchèterie).</p> <p>Dès 2024, chaque français devra posséder un moyen pour trier ses biodéchets. Le lombricomposteur est une des possibilités de valorisation de ce type de déchets. Les actualités sont en ligne sur le site suivant :</p> <p>http://www.smetomvalleeduloing.fr/Actualites/NOUVEAU-vente-de-lombricomposteurs</p>
<p>Informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La pratique du vélo a un impact positif sur la santé et la vitesse de déplacement contribue à ne pas polluer. Afin de développer l'utilisation des deux roues non motorisées, la commune a mis en place un Plan Vélo. <ul style="list-style-type: none"> ☞ Les pistes cyclables seront principalement matérialisées par un marquage au sol qui sera effectué au fur et à mesure de la rénovation des voiries (partie en sens unique de la rue de Beauregard, en 2023 en même temps qu'Avenue de Lyon). ☞ Au même titre que les voitures, les usagers de bicyclette doivent pouvoir garer leur véhicule sur des emplacements qui leur sont propres et ce en toute sécurité. Dans cette optique, la ville installera des appuis-vélos à des places stratégiques permettant de couvrir les secteurs commerçants et touristiques de notre commune. Ces éléments sobres et durables offrent la possibilité d'attacher les vélos au niveau des deux roues diminuant de manière conséquente les risques de vol. ☞ une association « la vie en vélo » propose des ateliers de co-réparation, elle est installée près du gymnase Roux dans un local municipal (des flyers ont été distribués). ☞ Le Conseil Départemental de Seine-et-Marne a procédé à l'aménagement de 2 pistes cyclables unidirectionnelles sur la RD 403, entre le giratoire de l'Europe (Autoroute A6) et le giratoire de Darvault. Des travaux qui ont permis de connecter les pistes déjà existantes sur Nemours et Darvault, pour faciliter la circulation des cyclistes en ville. ☞ Dans le cadre du volet mobilités douces de son Plan Climat, la Communauté de communes développe des aménagements cyclables destinés à favoriser l'usage du vélo sur tout le territoire (illustration page suivante).



A la gare de Nemours : 40 places de stationnement en abri fermé en accès gratuit avec un Pass Navigo annuel et 20 places de stationnement en accès libre.

- Depuis le lundi 7 mars 2022, les prix évoluent sur le réseau de transports en commun en Île-de-France. Les voyageurs du réseau Île-de-France Mobilités (IDFM) qui utilisent encore des tickets à l'unité ont remarqué que le prix d'un trajet n'excède plus 5€.
 - ☞ L'objectif avec cette nouvelle mesure est d'encourager les voyageurs occasionnels de la grande couronne, à utiliser davantage les transports en commun, vise à ne pas créer d'inégalités territoriales et d'injustices tarifaires.
- Les élus demandent aux conseillers de quartier de réfléchir à l'utilisation du budget de 5.000 € alloués à chaque conseil de quartier. Il s'agira de propositions de réalisation d'actions, en rapport avec la vie locale, définies lors des conseils de quartier avec les élus référents.

Remarques-questions des habitants :

- Les incivilités ne pourraient-elles pas être diminuées à l'aide de piège photographique ? (par exemple les dépôts sauvages autour des Points d'Apport Volontaire)
 - ☞ La Ville envisage l'acquisition de 6 pièges photographiques. Ce projet pourrait être soutenu dans le cadre du budget participatif de la région Ile de France. 3 seraient destinés au milieu urbain, et 3 en zones forestières.
- Des véhicules circulent à grande vitesse rue de Beauregard
 - ☞ Un radar pédagogique pourrait être envisagé car c'est un outil dynamique par rapport à la signalisation de police standard et ce type d'installation incite à adapter son allure.
 La Ville de Nemours souhaitant multiplier ses engagements envers l'environnement, a répondu à la 4ème session du budget participatif écologique et solidaire de la Région Île-de-France avec 9 projets dont un radar mobile. Equipé d'un panneau solaire, autonome en énergie, il pourrait être positionné successivement aux abords des zones à risques. L'étude des demandes de financement et le vote de cette 4e édition se dérouleront à l'automne 2022.
- Les Conseillers de quartier déplorent le nombre de camions qui passent rue du Montgagnant.

☞ De par l'enquête réalisée par le département sur le carrefour entre la rue du Montgagnant et l'avenue de Lyon, le flux de camions et de bus est de 37 camions et bus entre 8h et 9h, et de 25 entre 17h15 et 18h15. Ce flux est identique à celui du carrefour entre la rue de Paris et le quai Victor Hugo

- Les conseillers de quartier interrogent les élus sur l'enfouissement des réseaux.
 - ☞ L'enfouissement de réseaux aériens s'inscrit la plupart du temps dans une réflexion globale de travaux car le coût doit être entièrement supporté par la collectivité.
- Les conseillers de quartier déplorent que le camion qui collecte le tri suive quelquefois celui qui collecte les ordures ménagères.
 - ☞ Cette remarque sera transmise au Syndicat Mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères,
- Un conseiller de quartier nous informe de différentes incivilités et d'une problématique de pigeons, rue de Beauregard :



– ainsi que de place de stationnement privatisée rue du Châtelet :



- ☞ Le Service Aménagement Foncier Urbanisme confirme, d'après le cadastre et les photos, que le riverain n'a pas le droit d'apposer ce type de panneau sur sa clôture, les trottoirs sont publics. La Police Municipale se rendra sur place.
- ☞ Pour des anomalies constatées au quotidien il est conseillé aux participants d'utiliser l'application de la Ville de Nemours pour une prise en compte immédiate de leurs demandes.
- Les conseillers de quartier réaliseront entre eux une visite de quartier le samedi 11 juin.
 - ☞ Madame GENDEREAU communiquera les coordonnées de chacun des membres afin de faciliter leur communication.

AGENDA

Nuit européenne des musées samedi, **14 mai**
Le Château-Musée ouvre ses portes en nocturne à la fois pour découvrir l'exposition et le château éclairé à la bougie ainsi que deux des cachots à la lueur d'une lampe torche.
Horaires : 20h-minuit Lieu : Château-Musée Gratuit

Thé dansant mardi, **17 mai** Scène du Loing de 14h30 à 18h
Tarif : 13€ Contact : 01 64 28 06 17 Animé par Dany Salmon

Fête des voisins vendredi, **20 mai**
☞ Rue Jules Verne à la Résidence Filéas Fogg
☞ Rue des Doyers organisée par Madeleine TIRBOIS
☞ Rue Georges Clémenceau organisé par Cédric GUYON et Michel CAUDRILLIER
☞ Square Beauregard organisé par l'Association Le geste d'un sourire
☞ 72 rue de Beauregard
☞ Allée des Roches

Vous êtes invités à vous joindre à la fête des voisins la plus proche de chez vous.

Les petites rapporteuses samedi, **21 mai**
Les Petites Rapporteuses est un spectacle musical loufoque sur trois speakerines de l'ORTF le jour du passage à la couleur. Dans une époque où tout va si vite, où tout est connecté, que se passerait-il si tout s'arrêtait d'un seul coup ?
Horaire : 20h30 Lieu : Scène du Loing Plein tarif : 10€
Contact : 01 64 78 44 31 / resa.culture@ville-nemours.fr Tarif réduit : 8€

samedi, **4 juin**
Fête de la jeunesse de 11h à 18h Terrain d'aventure
Dans le camion qui tisse, pour le **Festival EMMENEZ-MOI** des 8, 9&10 juillet aux côtés de Shehrazad et Lucie, vous pourrez : déposer des vieux tissus ou pelotes de laine
essayer les métiers à tisser
tricoter
tisser et coudre à votre guise
vous inscrire pour œuvrer sur le festival
discuter, papoter, etc etc etc

Les noces de figaro Horaire : 20h30 Lieu : Cour du Château
La Compagnie Opera E Mobile s'attaque au chef d'œuvre de Mozart. Une histoire racontée par 4 chanteurs et un pianiste.
Contact : 01 64 78 44 31 / resa.culture@ville-nemours.fr Gratuit

- Le samedi 17 septembre, aura lieu la fête annuelle du quartier organisée par la ville, le CCAS et Habitat 77

Fin de la réunion à 21h